

---

# Vœux 2022

---



Choisylienne, Choisylien,

À l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux de bonne et heureuse année 2022.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, nous sommes contraints pour la deuxième année consécutive à devoir annuler la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avons plaisir à organiser chaque année. Ce moment fort, d'échanges et de convivialité, n'aura une nouvelle fois pas lieu en présentiel et croyez bien que je le regrette vivement.

Malgré une année difficile pour tous, j'ai une pensée particulière pour nos aînés, qui maintenant depuis deux ans doivent faire face à la solitude et l'isolement afin de ne prendre aucun risque devant cette ennemie invisible qu'est la Covid.

Nous ne les oublions pas et nous aurons à cœur de nous retrouver pour un moment festif dès que les conditions sanitaires le permettront.

Ma deuxième pensée va aux associations de notre commune qui doivent, comme leurs imposent les contraintes sanitaires, s'adapter voire annuler les manifestations fêtes et activités prévues, ressources pourtant indispensables pour la pérennisation de celles-ci.

Un grand merci pour le travail accompli par nos bénévoles qui s'impliquent avec passion au service de nos associations.

Je profite de cet instant pour leur dire mon attachement et l'engagement de la commune à maintenir l'aide financière que celle-ci leur apporte.

Je tiens également à exprimer ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé, ainsi qu'à l'ensemble des agents de nos services municipaux sans oublier l'équipe enseignante, qui depuis le début de cette crise sanitaire, ont su se montrer à la hauteur, en mettant en œuvre la continuité d'un service public de qualité avec un pouvoir d'adaptation aux différents protocoles sanitaires à mettre en œuvre parfois la veille pour le lendemain.

Pour cela je les en remercie.

Concernant les projets 2022, nous allons enfin connaître l'aboutissement des travaux entamés au chef-lieu.

Après l'ouverture de L'Auberge Le Bien Aller en juin 2021, ce premier trimestre verra l'ouverture de la Boulangerie Pâtisserie ainsi que celle des chambres d'hôtes.

Un programme de travaux de voirie étudié sur l'année 2021 se concrétisera également cette année.

Seront concernés les aménagements routiers afin de sécuriser et abaisser la vitesse dans certains hameaux, la réfection de la signalétique verticale et horizontale ainsi que l'entretien et la réfection de certaines portions de nos routes communales.

2022 verra également la création de 36 logements collectifs dont 25% en logement social sur la parcelle situé entre l'école et la salle des fêtes.

Un autre projet a été déposé sur le secteur de Perroud comprenant 20 logements dont 12 logements en accession BRS ou Bail Réel Solidaire en dissociant le foncier du bâti pour faire baisser les prix des logements.

Je terminerai en vous annonçant que l'étude pour l'extension du groupe scolaire engagée en 2021, comprenant la réalisation d'une classe en maternelle et d'un dortoir ainsi qu'une classe en élémentaire, nous permet avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre de définir sereinement un calendrier dont le commencement des travaux débutera en 2022 pour s'achever pour la rentrée scolaire de 2023-2024.

Nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire,

La situation économique globale de notre pays et de notre commune est difficile, la crise sanitaire perdure, raison de plus pour l'équipe municipale de ne pas baisser les bras et d'aller de l'avant pour préparer l'avenir.

Soyons vigilants et plus que jamais respectons les gestes barrières et les mesures sanitaires.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous.

Bien à vous,  
Votre Maire

Yves GUILLOTTE